



Raison sociale ou identité :

Adresse :

CP : Ville : Téléphone :

Site internet : e-mail :

Interlocuteur chargé des relations avec l'association BBCA :

1. Votre domaine d'activité :

- Architecte
- Ingénierie/Bureau d'Etudes/Bureau de Contrôle
- Promoteurs/Maîtres d'ouvrage publics ou privés
- Constructeurs/Entreprises du bâtiment
- Collectivités/Etablissements publics
- Autre (précisez : particulier, collectivité...)

2. Votre cotisation annuelle 2022 :

Entreprises/Aménageurs/Etablissements publics :

- Petites et moyennes entreprises (CA<50M€)..... 600 €
- Entreprises de taille intermédiaire (50M€<CA<150M€)..... 1.000 €
- Grandes Entreprises (CA>150M€) 3.500 €

Autres :

- Particulier 350 €
- Collectivité 350 €
- Profession libérale..... 600 €

3. Votre don 2022:

L'Association BBCA est reconnue d'intérêt général et peut recevoir des dons déductibles à 60% de l'impôt société ou de l'impôt sur le revenu. Cet avantage fiscal s'applique sur le don (mais pas sur le montant de la cotisation). Une attestation fiscale vous sera adressée.

- Je fais un don de **400€** (ne coûte que 160€ car 240€ seront déductibles de mes impôts)
- Je fais un don de **1.000€** (ne coûte que 400€ car 600€ seront déductibles de mes impôts)
- Je fais un don d'un autre montant (inscrire la somme en bout de ligne).....€

La cotisation et le don ne sont pas soumis à la TVA. Un reçu vous sera adressé dès réception de votre règlement.

Mode de règlement :

Chèque à l'ordre de l'Association BBCA ou Virement bancaire sur le compte de l'Association BBCA (sur demande à l'Association BBCA).

Pour présenter votre demande d'adhésion, merci d'adresser ce bulletin dûment rempli accompagné de votre règlement à l'Association BBCA – 136 bis rue de Grenelle 75007 PARIS

contact@batimentbas carbone.org – tél : 06 17 92 62 65

Fait à.....le.....

Cachet et signature